**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 100 (1955)

**Heft:** 10

**Artikel:** La défense de la Suisse vue de l'étranger

Autor: Léderrey, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-342688

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

forment un ensemble si complet qu'en toute logique aucune discrimination entre eux ne semble possible. C'est peut-être pour cette raison profonde que la France a été parfois considérée comme l'âme de tout groupement, qu'il s'agisse d'armées, de peuples ou d'idées... Rôle de catalyse. Pour éviter qu'il ne s'amenuise, cela exige, en ce qui concerne l'objet de cette étude, une rare virtuosité d'intelligence, une constante fermeté dans le caractère tant de la part des chefs de gouvernement chargés de la conduite de la guerre éventuelle, que des chefs militaires ayant mission d'assurer, sous la direction des premiers, la conduite technique des opérations.

Général J. Revol

## La défense de la Suisse vue de l'étranger

Grâce à l'initiative du colonel D<sup>r</sup> Rieter, les *Schweizer Monatshefte* <sup>1</sup> ont publié sous ce titre un article dont la presse de la Suisse alémanique s'est faite l'écho. Cela se comprend : son signataire n'est autre qu'un ancien chef de l'étatmajor hollandais, le général H.-J. Kruls.

L'opinion et surtout les critiques d'un auteur aussi qualifié, connaisseur et ami de notre pays, méritent de retenir l'attention des lecteurs romands.

Empêcher une violation de la neutralité suisse, suivie d'une occupation du pays, est une tâche incombant à l'armée, mais inexécutable sans l'appui du peuple suisse tout entier. Si celui-ci n'en est pas convaincu, remarque le général, s'il doute de la valeur des préparatifs militaires en général et de l'armée en particulier, il ne supportera pas, à la longue, les sacrifices de temps et d'argent qu'ils exigent et qui tendent à croître. On

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Numéro de juillet 1955, dont la R.M.S. de septembre a déjà souligné l'intéret.

ne saurait donc trop maintenir en éveil l'intérêt et renforcer la confiance. (Les lecteurs de la R.M.S. savent que c'est l'une des préoccupations du nouveau chef du D.M.F.)

Dans les Alpes, avions et engins motorisés de l'ennemi verraient, certes, leur efficacité grandement réduite, mais c'est avant tout sur le Plateau, là où vit la plus grande partie de notre peuple, que la lutte nous sera imposée. Aussi le général approuve-t-il notre décision de le défendre, tout en remarquant que nous devrons nous y plier aux exigences actuelles de la guerre, guerre caractérisée par des mouvements rapides et des feux puissants. Deux armes sont particulièrement aptes à remplir ces conditions : les chars ou antichars motorisés et les avions.

A défaut de leur concours, l'infanterie est aussi incapable d'attaquer que de se défendre. En butte à une attaque de chars et d'avions, ses principaux adversaires, elle doit pouvoir compter non seulement sur les moyens antichars et antiaériens, dont elle est organiquement dotée, mais encore sur la collaboration d'engins antichars motorisés (le général semble admettre que le meilleur antidote serait le char) et de l'aviation tactique.

A ce sujet, le général Kruls émet des *critiques* propres à donner plus de poids à celles qui furent déjà formulées chez nous. On a beaucoup trop tardé à acquérir des *Centurions*, dont plusieurs centaines sont encore nécessaires, estime-t-il. La formation des équipages exige beaucoup de temps et, à défaut d'*unités de chars entraînées*, notre armée de campagne, forte en apparence par son effectif, serait en réalité une masse flasque *(schlapp)*, exposée aux plus grands dangers.

Plus grave encore apparaît au général l'état de nos forces aériennes. Les crédits qui leur sont alloués ne permettent ni d'acquérir le nombre d'appareils indispensable, ni d'assurer leur remplacement par des types plus modernes. (On sait que des essais sont près d'aboutir, en vue de réaliser un modèle qui convienne mieux aux exigences de notre ciel et soit construit chez nous.)

Selon l'auteur nous n'aurions pas jusqu'ici apprécié à sa juste valeur le rôle que l'aviation serait appelée à jouer en temps de guerre; nous ne lui aurions pas donné la place qui lui est due. Preuves en sont : le rang qu'occupe son chef — rang qui devrait être au moins égal à celui d'un commandant de corps d'armée — et la situation de parent pauvre dans laquelle on l'aurait reléguée. Compter, pour combler nos lacunes, sur l'aide d'une aviation étrangère serait commettre une grave erreur. Nulle armée ne consentirait à se priver des forces aériennes dont elle aurait le plus grand besoin, pour venir en aide à un faible allié de la dernière heure, avec lequel aucune collaboration n'aurait pu être réglée antérieurement.

Force est de nous rendre à l'évidence : nous devons, seuls, pourvoir à nos besoins et consentir aux frais qu'ils nécessitent. Entretenir une armée nombreuse mais, à défaut de moyens matériels, faible et squelettique, n'aurait aucun sens. Si, pour renforcer l'armement, l'on ne veut pas augmenter le budget militaire ou si l'on ne trouve pas la possibilité de le faire, il faudrait alors renoncer au service obligatoire, mesure lourde de conséquences, ou réduire l'effectif, diminuer le nombre des classes d'âge mobilisables, sans grand profit pour nos forces aériennes, que l'économie ainsi réalisée dans notre budget ne permettrait pas de renforcer notablement.

Les mesures les plus urgentes à prendre concernent les chars ou engins antichars motorisés et les avions. Celles quisont encore nécessaires en vue d'améliorer l'organisation et l'armement ne viennent qu'ensuite et trouveront peu à peu leur solution.

L'attention du général est ensuite retenue par le temps consacré à l'entraînement de la troupe. « Pour d'autres pays et d'autres peuples, écrit-il à ce sujet, il serait certainement trop bref. En Suisse, cependant, on s'entend de façon si parfaite à tirer parti de la durée de l'instruction et l'on accorde une telle attention aux cours de répétition (où les cadres, remarque d'autre part l'auteur, ont l'avantage précieux de connaître les hommes qu'ils commanderaient en cas de guerre), que

l'on obtient un résultat digne d'admiration. (Nos cadres permanents et ceux de nos milices seront sensibles à l'hommage qui leur est rendu.) D'autre part, examinée à la loupe, la durée du service imposée aux officiers et aux sous-officiers apparaît loin d'être courte ». Cette constatation n'empêche pas le général d'envisager — avec l'augmentation du nombre des chars et des avions, comme aussi avec l'introduction d'autres armes modernes — la possibilité de devoir engager un assez grand nombre de techniciens à titre permanent.

Si l'auteur s'est permis quelques critiques, surtout en matière de chars et d'avions, il ne l'a fait, conclut-il, que dans l'idée de contribuer à maintenir « l'élément le plus précieux de la défense de la Suisse qui est l'attachement réciproque du peuple et de l'armée ». Cet attachement se fonde sur la « confiance dans la possibilité de mener à bonne fin une tâche nécessaire ».

Sachons bon gré au général Kruls d'avoir émis son opinion. Il ne nous est pas indifférent, loin de là, de savoir comment l'on juge à l'étranger nos préparatifs de défense. S'il faut, comme l'a dit le maréchal Lyautey, « montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir », tout ce que nous ferons pour rendre cette force plus effective augmentera nos chances d'être épargnés par la guerre. C'est pour nous avoir cru capables d'opposer une sérieuse résistance que ni Guillaume II, ni Hitler n'ont tenté de traverser notre territoire.

Dès lors, la physionomie de la guerre s'est radicalement modifiée. En favorisant la création de puissants moyens d'attaque, le prodigieux développement de la technique a accru les besoins de la défense. De cela, le nouveau chef du D.M.F., lié par nos possibilités, est pleinement conscient (voir la conférence de M. le conseiller fédéral Chaudet, reproduite dans le numéro de juillet de la présente revue). Aussi les vues du général Kruls, qui, sur les points essentiels, concordent avec les siennes, viennent-elles à propos en souligner la valeur.

Le grand public ne se rend pas compte du temps nécessaire à l'aboutissement d'une réforme introduite dans l'armée. Encore faut-il l'avoir préalablement étudiée sous toutes ses faces. Or, les problèmes que pose la défense nationale sont multiples autant qu'ardus et les organes chargés de les résoudre ont besoin de cette confiance que nous recommande le général Kruls.

Colonel E. Léderrey

# Puissance navale et guerre terrestre

(fin)

Après avoir établi ces faits sur le plan de l'histoire, le viceamiral Barjot en discute l'application actuelle, en regard de la présente conjoncture politico-militaire et compte tenu de l'état de la technique.

Il est clair, au cas d'un conflit entre l'Est et l'Ouest, que les coalisés du pacte atlantique ne résisteront à l'invasion que dans la mesure où ils seront capables d'assurer leurs communications maritimes. Sur les 17 divisions et les deux brigades qui montent aujourd'hui la garde entre les Alpes bavaroises et la Baltique, on compte 8 divisions blindées, et chacune des 9 divisions d'infanterie, placées avec elles sous l'autorité du maréchal Juin, comprend de son côté un bataillon de chars moyens. Ajoutons-leur encore les éléments blindés des Corps d'armée, et nous arrivons ainsi à un effectif de quelque 3000 engins chenillés de combat qui seront près de 4500, quand les Streitkræfte de Bonn seront devenues une réalité. Or, la consommation d'essence du Patton M 47 est de 4,9 litres au kilomètre, et celle du Centurion III ou VII doit être du même ordre de grandeur. A quoi l'on joindra pour la division blindée du type O.T.A.N. les besoins de 2700 véhicules motorisés et de 750 motos. Les Grandes Unités d'infanterie seront moins assoiffées; il n'en faudra pas moins pourvoir à leur ravitaillement en carburant.